

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :									
direction de	N° 12986									
l'environnement	Dir.	CI cible EN	CM Projet Travaux	CE Com	SGM	SAF	SCIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ							✓			
RE										
REMERCIEMENTS	BEI 06605 → AR									

Nouméa,

Méthodologie de réparation du Dispositif d'Etanchéité par Géomembrane (DEG) du Casier C de l'ISD de Gadji

L'alvéole C2 du Casier C a subi un incendie le 10 mars 2015.

La partie du DEG qui était découverte a été entièrement détruite. Toutefois, celle qui était recouverte de déchets et de matériaux n'a pas brûlé.



Des travaux d'urgence ont été entrepris à compter du 10 mars afin d'éteindre l'incendie. Ils ont consisté essentiellement en l'étouffement de l'incendie par apport de matériaux inertes puis l'enlèvement des déchets ayant brûlé et leur mélange avec des matériaux inertes pour les éteindre complètement. Ceux-ci ont été stockés en « sarcophage » à la pointe Sud de l'alvéole C2

Pour rappel, le DEG de l'alvéole C2 est ainsi constitué, de bas en haut :

- Barrière passive en argile
- Géosynthétique Bentonitique (GSB) 5 kg/m²
- Géomembrane PEHD 2mm
- Géotextile de protection 600 g/m²
- Horizon drainant en cailloux roulés lavés 30/80mm

La CSP fait appel à la société spécialisée en Etanchéité par Géomembrane, afin de procéder à la remise en état de l'alvéole C2 dans les meilleurs délais et dans le respect des normes et procédures en vigueur. En effet, il s'agit pour la CSP de disposer rapidement d'une alvéole, respectant les arrêtés d'exploitation, afin d'assurer la continuité du service public de gestion des déchets de la Province Sud.

propose la méthodologie suivante :

1/ Dégagement du DEG jusqu'à trouver la géomembrane saine, l'état de celle-ci sera vérifié visuellement, elle devra être sans accros et sans trace particulière, sinon notre intervention ne pourra avoir lieu. Le dégagement se fera sur 1mètre de largeur, la géomembrane sera coupée au cutter, nettoyée à l'eau et à l'éponge avant soudure. Les éléments du DEG ayant été endommagés sont découpés et en stockage sur la zone en exploitation.

2/ Reconstitution de la barrière passive en argile en fond d'alvéole aux endroits qui ont été affectés par l'incendie et/ou par les travaux d'urgence consécutifs à celui-ci. Le rechargement sera réalisé jusqu'à la cote réglementaire. Tests de perméabilité en surface.

3/ Pose de GSB 5 kg/m² neuf.

4/ Pose de géomembrane PEHD 2mm neuve et soudure sur la géomembrane en place par double soudure avec canal central. Tests des soudures à l'air comprimé pour valider l'étanchéité et échantillonnage destructif pour valider la résistance au pelage et à la traction.

5/ Pose du géotextile de protection 600 g/m².

Les opérations 3/, 4/ et 5/ seront réalisées par des soudeurs certifiés ASQUAL, dans le respect du cahier des charges du CFG (Comité Français des Géosynthétiques, fascicule N° 11).

6/ Connection des réseaux de lixiviats des casiers A, B et C1 et remise en place d'un regard de point bas dans le casier C2.

7/ Pose de l'horizon drainant.

8/ Mise en place d'une diguette de séparation (entre la zone sarcophage et le casier C2 réparé). Cette diguette sera posée sur le massif drainant avec à l'interface un géotextile pour ne pas le colmater, les lixiviats pourront donc s'écouler par le massif drainant.

9/ Déplacement du sarcophage

10/ Isoler l'ancienne zone sarcophage en eau pluviale.

Les étapes décrites ci-dessous sont similaires à celles de la création d'un casier.



Double soudure à canal central



Pénétrations des réseaux



Prise d'échantillon de contrôle destructif des soudures (doubles soudures à canal central)



Contrôle des soudures double canal à l'air comprimé

4 mai 2015